

COUTURE, Carol et Jean-Yves ROUSSEAU, *Les archives au XX^e siècle. Une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche*. Montréal, Université de Montréal, Secrétariat général et Service des archives, 1982, VI-491 p. Disponible au Service des archives, C.P. 6128, Succursale « A », H3C 3J7. 28,00 \$.

Gilles Janson

Volume 37, numéro 3, décembre 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304185ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304185ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Janson, G. (1983). Compte rendu de [COUTURE, Carol et Jean-Yves ROUSSEAU, *Les archives au XX^e siècle. Une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche*. Montréal, Université de Montréal, Secrétariat général et Service des archives, 1982, VI-491 p. Disponible au Service des archives, C.P. 6128, Succursale « A », H3C 3J7. 28,00 \$.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37(3), 456–459. <https://doi.org/10.7202/304185ar>

COUTURE, Carol et Jean-Yves ROUSSEAU, *Les archives au XX^e siècle. Une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche*. Montréal, Université de Montréal, Secrétariat général et Service des archives, 1982, VI-491 p. Disponible au Service des archives, C.P. 6128, Succursale «A», H3C 3J7. 28,00\$.

Si la révolution française, comme le souligne Couture et Rousseau, «insti- tue le premier réseau d'archives de l'ère moderne et pose le principe voulant que les archives soient consultables par tous...» (p. 5), c'est au milieu du XIX^e siècle que s'élabore la théorie et la pratique archivistiques dont nous sommes les héritiers. En effet, c'est à cette époque que l'on commence à considérer sérieusement non seulement la valeur administrative des documents mais aussi leur valeur pour la recherche. Au Québec pendant longtemps, seuls quelques érudits s'intéressent aux archives et souvent leur intérêt s'oriente vers les documents du Régime français. Pierre-Georges Roy, premier «archiviste de la Province», n'est nommé que le 1^{er} septembre 1920, et lui aussi concentre son attention sur «ces vieux papiers jaunis, effacés, indéchiffrables pour les profanes (...) témoins véridiques de l'épopée française sur les bords du Saint-

Laurent»¹. Les premiers rapports de l'archiviste prouvent cette nostalgie de l'ancien empire français. Les premières générations d'archivistes québécois ne considèrent donc comme archives que «les vieux papiers» et, par conséquent, ne se préoccupent nullement de la valeur administrative des documents. Cette conception qui postule qu'archives égalent vieux papiers et qui a presque comme corollaire qu'archiviste égale fonctionnaire à la retraite est encore partagée par beaucoup de personnes. Cependant les années 1940 allaient voir une augmentation fantastique de l'information consignée et obligèrent les administrations à réfléchir sur ce nouveau phénomène. Lors de la naissance de l'Association des Archivistes du Québec en 1967, les éléments d'une théorie, de principes et de concepts plus dynamiques et mieux adaptés à la nouvelle réalité influencent déjà depuis quelque temps certains archivistes. L'Association organise pour ses membres des colloques, des ateliers, des congrès et des stages de formation où sont confrontées l'ancienne conception de l'archivistique, préoccupée surtout de la valeur seconde (valeur de recherche) des documents et une nouvelle conception qui tient compte autant de la valeur première (valeur administrative) que de la valeur seconde, et qui a la prétention d'être concernée par toutes les étapes de la vie d'un document, c'est-à-dire de sa création à sa destruction ou sa conservation pour fin de recherche. Au début des années 1970, la diffusion du *Manuel d'archivistique*² parmi les archivistes québécois, manuel toujours très valable, favorise surtout une conception incomplète de l'archivistique. La publication par François Beaudin d'un recueil de textes intitulé *Archivistique québécoise*³ en 1975 rassemble des textes qui dans l'ensemble insistent beaucoup plus sur la valeur seconde des documents. Une exception toutefois, l'article d'André Bissonnette, Murielle Doyle-Frenière et André Frenière, intitulé «Vers une conception nouvelle de l'archivistique»⁴, qui propose de considérer l'archivistique comme une science s'intéressant aussi bien à la gestion des documents qu'à la conservation d'une partie de ceux-ci pour fin de recherche. Cette conception sera reprise, avec des nuances, et développée par Jacques Ducharme et Jean-Yves Rousseau dans un article publié dans la revue *Archives*⁵ et intitulé «L'interdépendance des archives et de la gestion des documents: une approche globale de l'archivistique».

Le livre de Couture et Rousseau a profité de toute cette réflexion et son implication dans l'administration quotidienne d'un service d'archives apporte à leur manuel un aspect pratique que toute personne aux prises avec des problèmes archivistiques appréciera. Dès le début, les auteurs nous disent à quelle enseigne ils logent. Pour eux, l'action de l'archiviste doit s'étendre «sur tous les documents produits par (une) organisation dans l'exercice de ses activités et ce, de leur création jusqu'à leur élimination ou tout au long de leur conservation permanente...»⁶. Ils prennent donc clairement position pour une vision

¹ *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1920-1921*: v.

² Ministère des Affaires culturelles, Direction des archives de France. *Manuel d'archivistique: théorie et pratique des archives publiques en France* (Paris, S.E.V.P.E.N., 1970).

³ *Archivistique québécoise*, textes choisis et présentés par François Beaudin (Faculté des arts et des sciences, Département d'histoire, 1975).

⁴ *Idem*, chapitre C.4.

⁵ *Revue Archives*, 12, 1 (juin 1980): 5-28.

⁶ *Les archives au XX^e siècle. Une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche*. Carol Couture et Jean-Yves Rousseau, Université de Montréal (Secrétariat général et Service des archives, Montréal, 1982), VI: 19.

globale de l'archivistique. Une fois ce principe établi, les auteurs élaborent au chapitre 3 une politique de traitement des documents découlant de cette vision globale. Puis ils passent en revue les ressources technologiques (essentiellement ici la microphotographie, le vidéodisque et l'informatique), ayant des incidences sur le travail de l'archiviste. Suivent ensuite des chapitres sur la création, la diffusion, la réception des documents, l'inventaire des documents d'une administration qui permettra d'établir «un programme réaliste de traitement»⁷ de documents. Pour Couture et Rousseau un des éléments primordiaux d'un programme de traitement, c'est le calendrier de conservation, aussi s'étendent-ils longuement sur sa conception et son implantation. Tributaire de la théorie des trois âges des documents (documents actifs, semi-actifs et inactifs), les auteurs se penchent ensuite sur leur traitement respectif. Dans ces différents chapitres ils discutent entre autres de l'établissement d'un système de classement des documents actifs, de son application, du repérage de ces documents, de leur conservation, de leur communicabilité et de la rentabilité du traitement des documents semi-actifs. Vient ensuite un chapitre sur la protection des documents essentiels au fonctionnement adéquat d'une organisation, et un autre sur l'incidence des lois sur le traitement et la conservation des documents.

La troisième partie de l'ouvrage devrait intéresser particulièrement les historiens. On y traite de la conservation des archives à des fins de recherche. Cette recherche étant aussi bien celle de l'ingénieur, de l'architecte, de l'urbaniste, de l'historien, du sociologue, du cinéaste, de l'administrateur, etc. qui peuvent «avoir besoin de ce laboratoire que sont les archives pour entreprendre et mener à terme certains de leurs projets»⁸. Après avoir défini le fonds d'archives et expliqué son fondement théorique, le principe de provenance, principe qui doit guider l'archiviste pour le classement des documents, les auteurs étudient le mode d'accroissement de dépôt, soit l'acquisition et l'évaluation et la sélection des documents versés au dépôt. Selon leurs recherches et leur expérience, ils établissent que entre 5% et 20% des documents produits par une institution acquerront une valeur secondaire. Ils démontrent, d'une façon convaincante, que malgré les désirs exprimés par certains chercheurs, il est impensable de conserver l'ensemble des documents produits par les administrateurs modernes. Ainsi la quantité d'archives conservée par les Archives nationales de France «pour la période allant de la fin du Moyen-âge à 1945 est équivalente à celle conservée pour la période allant de 1945 à 1960»⁹. Jacques Ducharme nous parle ensuite des instruments de recherche qui «constituent le lien essentiel entre les archives et la recherche [et] sont la clé de voûte du système de communication des archives et du repérage de l'information qu'elles contiennent»¹⁰. Après avoir insisté sur les principes régissant la préparation des instruments d'archives, Ducharme dresse un panorama de ces différents instruments. Il termine son texte en insistant, «sur l'avantage pour la recherche que constituent la publication et la diffusion des instruments de recherche...»¹¹. Une autre collaboratrice, Denise Pélissier, traite des différents moyens de dif-

⁷ *Idem*: 67.

⁸ *Idem*: 188.

⁹ *Idem*: 223.

¹⁰ *Idem*: 243.

¹¹ *Idem*: 256.

fuser les informations que renferment les archives: publications, reproductions, expositions, etc. Dans un autre chapitre, elle nous entretient de la conservation des documents, des différents agents de détérioration des documents et de leur restauration. Le livre se termine par une longue compilation terminologique dont certains pourront contester l'utilité dans ce genre d'ouvrage et qui en augmente certainement le prix de vente, et une très utile bibliographie divisée par thèmes.

Comme nous pensons l'avoir démontré au début de ce texte, la «science» archivistique est encore jeune et les principes et les théories qui l'animent sont encore très discutés et remis en question. Le travail de Couture et Rousseau ne peut qu'aider à clarifier certains aspects et faire progresser les débats. Il est évident que cet ouvrage n'est pas une répétition et un résumé de travaux existants, mais qu'il repose sur une profonde réflexion et une longue pratique de l'archivistique et sur un effort pour les dépasser et les compléter. De plus, ce qui n'est pas un moindre mérite, ce manuel est adapté au contexte québécois.

On aurait sans doute aimé que les auteurs traitent davantage de certains aspects particuliers et qu'ils en intègrent d'autres qui sont complètement absents de leur ouvrage, mais si l'on considère qu'il s'agit du premier véritable manuel d'archivistique à être écrit au Québec, on ne peut que les féliciter et ajouter que c'est avec le plus grand intérêt et profit que nous avons lu ce livre et encourager tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'archivistique à le lire.

*Service des archives
Université du Québec à Montréal*

GILLES JANSON